20e ANNÉE, N° 1026 PARAIT LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1904

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées ont traite de gré à gré

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Quand les travailleurs ne sont pas satisfaits de leurs « employeurs », soit qu'ils trouvent que la durée du travail est longue et le salaire insuffisant ou que pour toute autre cause ils se concertent, se coalisent et se mettent en grève, ils usent d'une faculté imprescriptible, et dont nul n'a le droit de les empêcher d'user. La liberté du travail comprend le droit de ne pas travailler, ou de ne le faire qu'aux conditions et au moment qui conviennent. Nul ne doit obliger un citoyen à travailler, nul n'a le droit de l'empêcher. Les travailleurs ont le droit de se concerter, de s'unir de se syndiquer, pour employer le terme usuel, afin de discuter les conditions du travail est, comme tous les contrats, obligatoire pour chacune des parties contractantes, et les termes et conditions de ce contrat deviennent la loi de ces contractants. Il ne peut être rompu arbitrairement sans exposer à des dommages-intérêts envers la partie lésée celui qui le rompt sans motif préalable.

Il est évident que si les employés, les travailleurs ont le droit de se coaliser, de se syndiquer pour discuter avec les «employeurs» les conditions du travail les susdits employeurs doivent avoir un égal droit, ce droit n'étant que la contrepartie naturelle de celui dont se servent les premiers, et qu'ils ont également le droit imprescriptible de se mettre en grève d'arrêter le travail, de suspendre l'activité de leurs usines, entreprises et organisations diverses.

Soutenir le contraire serait se montrer souverainement illogique. La loi doit être égale pour tous : si nul n'a le droit d'imposer à un citoyen de rechercher, d'accepter du travail à des conditions qui ne lui conviennent pas, nul ne doit avoir le droit d'obliger un autre citoyen à donner du travail, à faire travailler quand il trouve que les conditions qu'on veut lui imposer sont onéreuses pour lui.

Tout ce qui précède est pour faire remarquer ce qu'il y a de mauvaise foi, d'illogisme dans l'attitude des chefs des diverses sectes sosialistes quand ils essaient, comme ils viennent de le faire à propos des graves incidents de Marseille, où les «employeurs» chefs des grandes entreprises de transports maritimes, de chargement et de déchargement de navires, d'entrepôts, de docks et autres, en butte aux exigences de plus en plus nombreuses de leur personnel, ont d'un commun accord, proclamé la grève générale, non plus des travailleurs, mais des «employeurs». C'est la coalition du capital, opposée à celle du travail, et l'une est aussi l'égale, aussi logique que l'autre, malgré les arguties des grands pontifes du parti, qui nient ce droit.

Le capital est la force motrice du travail. Sans capitaux, pas d'entreprises, pas de crédit, pas de travail. Or, le jour où les capitalistes verront que leur rôle dans l'organisation sociale rêvée par les jacobins, consiste uniquement à se ruiner, ils s'abstiendront. Alors ce sera la ruine de nos industries livrées aux intrigues internationales, la misére pour tous.

Lettre Parisienne

Paris, Septembre 1904.

Mon cher *Sisteron-Journal*,

Mesdames les sorcières font beaucoup parler d'elles depuis quelque temps. Après le scandale de Marly, celui de Versailles vient d'éclater à son tour. Décidement la magie est à l'ordre du jour et c'est pourquoi j'ai voulu rendre visite à l'une de ces dames, pour renseigner mes lecteurs sur leurs étranges pouvoirs.

On m'avait dit : — Allez consulter Mme Flaubert, 13, avenue de Clichy, elle vous dira sur le présent et l'avenir des choses extraordinaires.

Et me rappelant ce conseil, j'allai l'autre soir chez Mme Flaubert.

La maitresse de maison n'a rien de l'aspect rébarbatif que l'on rève aux sorcières, ce n'est pas une de ces affreuses femmes dont l'œil est mauvais, dont les cheveux s'enroulent en désordre ainsi que des serpents, et que l'on voit sur certaines vieilles peintures, accroupies auprés d'une marmite où mijotent des choses horribles arrosées de sang d'enfant.

Non, celle-ci à l'aspect élégant d'une femme du monde, auquel il reste quelque beauté. Vétue d'une robe d'intérieur rose, le geste est aimable et la parole douce. Les traits sont demeurés fins et jolis, malgré l'empâtement de l'âge ; la peau est très blanche, et l'œil bleu a ce regard voilé que l'on rencontre chez tous les médiums. Décidément, j'ai confiance ; je ne crois pas courir le risque, en pénétrant dans le sanctuaire, de me trouver en face de quelque cadavre en état de rénovation.

En souriant, j'en fais la remarque à Mme Flaubert : — Oh ! non, dit-elle : ne craignez pas. La magie ne m'a pas à ce point tourné la tête. Toute ma science consiste à lire la Destinée, des consultants, dans ces tarots :

Et sa main s'empare d'un jeu de tarots posés près d'elle et que déjà ses doigts manient avec agileté

— Et qui vous a appris à lire l'avenir dans les tarots, demandai-je.

— Une vieille bohemienne, que mon père qui était médecin, avait recueilli par pitié, alors qu'elle avait été abandonné mourante sur la route, par sa tribu. J'avais huit ans quand elle m'apprit sa science, en me répétant d'une voix prophétique ! — Petite, ça te servira plus tard !

Et vous voyez, elle n'a pas menti, ajoute Mme Flaubert, avec mélancolie. J'ai perdu ma fortune et aujourd'hui, comme la pauvre bohemienne, je tire les cartes. D'ailleurs, je me suis perfectionné dans ma science là bas, aux Indes où je suis allée et où je me suis mariée.

Tenez, voulez-vous voir la photographie de mon mari ? Interroge ma sorcière avec orgueil.

Et dans le coffret sur la table, près d'elle, elle prend une photographie qu'elle me tend,

C'est celle d'un superbe indien, vêtu du costume national, et dont la longue chevelure recouvre les épaules.

— C'est votre mari ? interrogai-je un peu surprise.

— Oui, il est aux Indes actuellement, a revoir sa vieille mère ; mais il va revenir au mois d'octobre. Heureusement, je m'ennuie tant sans lui !

Mais les doigts de Mme Flaubert remuent toujours les tarots. Elle est impatiente de me donner des preuves de ses pouvoirs.

Et tout à fait rassurée, maintenant, je demande :

— Voulez-vous, Madame, me dévoiler l'avenir.

Un silence presque religieux suit

35

L'Amante Mystérieuse

PAR

Louis Maurecy

CHAPITRE XI

LES MARIAGES

Dieu eut pitié d'elle. La fièvre, le délire la terrassèrent et ce fut dans les divagations, dans les hallucinations, dans l'oubli du réel qu'elle passa les tristes jours.

Le Créateur aurait dû poursuivre son œuvre de clémence, l'enlever à la douleur, à l'amour à l'horrible torture ; la rendre à sa mère, à la tombe, au repos.

Mais il ne le voulut pas et la jeune femme revint à la vie.

Depuis huit jours, elle était convalescente. Elle avait appris, par les journaux mondains, la date du mariage et elle s'était promis de venir entrevoir celui qu'elle aimait toujours.

Pendant cette messe solenelle, la tempête était dans son cerveau et dans son cœur.

— Tu ne dois plus le revoir, disait sa conscience.

Et son cœur répondait :

— Je l'aime ! je ne puis vivre sans lui ! Oh ! l'aimer encore, l'aimer toujours ; le reconquérir !

Longtemps, elle avait contemplé Andrée, comme pour puiser en elle, en sa beauté angélique, image de son âme, la force de vraincre la voix mauvaise. Mais celle-ci continua :

— L'homme est volage. Tôt ou tard le cœur de Raoul demandera un autre amour que celui d'Andrée. L'affection d'autrefois n'est peut-être qu'endormie ; elle peut se réveiller...

Plutôt moi qu'une autre !

Elle eut un instant de révolte, puis le calme revint.

— J'ai juré de ne jamais le revoir !... Je l'ai juré sur mon amour !... Si je manque au serment, je parjurerai cet amour qui m'est plus sacré que Dieu même !

Maintenant, la voix d'un artiste célèbre chantait un hosanna d'amour et de reconnaissance.

A l'autel, l'archevêque de Rouen, ami de la famille, bénissait les mariés et Raoul passait au doigt d'Andrée l'anneau nuptial, chaîne adorable qui les liait l'un à l'autre pour la vie entière.

— Mon dieu, que vais-je devenir ? sanglota la jeune femme, en fermant las yeux... L'avenir ? Il ne peut exister pour moi. C'est un gouffre !... C'est une tombe !... J'aime mieux être morte, que d'être la profanatrice du bonheur de celle qui m'a appelé — ma sœur. — Andrée, tu seras heureuse et moi... je dormirai en paix.

CHAPITRE XII

LA MORT DE MARTHA

Il y avait huit jours qu'Andrée était baronne des Varys. Le bonheur l'avait transfigurée. Tout était lumière en sa personne : ses cheveux, ses yeux, ses lèvres.

Trompant la curiosité mondaine par l'annonce d'un voyage, les jeunes époux étaient démeurés dans leur hôtel, comme en un doux nid, inconnu aux importuns.

Dans la chambre, tout rose comme leur vie désormais, Raoul venait de quitter Andrée.

Il était dix heures du matin,

La femme de chambre entra, portant, comme chaque jour, le plateau d'argent surchargé d'une quantité considérable de lettres et de cartes de félicitations.

Dans son ignorance du monde parisien, la jeune baronne connaissait peu de noms, aussi ne jetait-elle qu'un coup d'œil rapide,

Mais, au milieu de toutes ces cartes élégantes, elle avisa une enveloppe de demi-deuil d'apparence beaucoup plus sévère que les autres et vers laquelle sa main se tendit presqu'inconsciemment.

Elle examina l'adresse :

— Encore une inconnue, dit-elle.

Cependant, elle ouvrit.

« Ma sœur,

« Vous m'avez donné ce titre, ne me le retirez pas. Je n'ai plus personne au monde que vous. — Venir troubler votre bonheur est presque un crime, pardonnez-moi. Voilà huit jours que j'attends ; aujourd'hui je ne le puis plus.

Louis Maurecy

(*A Suivre*)

© VILLE DE SISTERON

cette phrase. Les cartes voltigent entre les mains de la cartomancienne, puis elle les dépose en demi-cercle devant moi et me prie de souffler dessus trois fois en pensant à quelqu'un.

Je m'exécute et au hasard, la pensée d'un ami se présente à mon esprit.

Toujours grave, Mme Flaubert étale les cartes devant elle. Puis, elle dit lentement, les consultant de l'œil :

— Vous venez de penser à un hombrun de 35 à 36 ans, qui voyage actuellement.

C'était vrai. Cette première information, si exacte, me causa quelque surprise, mais la suite m'émerveilla d'avantage.

Rien de ce qui concernait ma famille, ma santé, ma situation n'échappa à la visionnaire.

Pour le présent, je l'avoue en toute sincérité, elle ne s'est nullement trompée ; quant à l'amour, c'est encore le mystère et ce n'est que dans deux ans que je pourrai dire si les prédictions de Mme Flaubert se sont réalisées.

— Etes-vous contente ? me demande-t-elle en ramassant les cartes.

— Enchantée, avouai-je. Vraiment tout ce que vous m'avez dit est extraordinaire de vérité.

— Et tout se réalisera comme je vous l'ai dit, déclare sérieusement Mme Flaubert. Revenez me voir quand vous voudrez, je suis sûre que vous ne me ferez pas le reproche de vous avoir trompée.

— Mais les tarots vous sont-ils absolument nécessaires pour vos prédictions, demandai-je.

— Je crois que s'est un moyen, comme le verre d'eau, le jaune d'œuf, le marc de café, pour fixer la pensée et amener le recueillement de l'esprit.

... Car bien des fois, mes clientes m'en ont fait la remarque, je parle les yeux levés, sans consulter les tarots.

— Voyez-vous plus clairement la destinée chez quelqu'unes, que chez d'autres ?

— Oui, ça dépend des fluides, et puis de la foi ou du scepticisme de celles qui viennent me consulter.

— Et de ceux ?

— Je ne reçois pas les Messieurs.

— Pourquoi ?

Mme Flaubert hésite un peu, puis me dit :

— Oh ! vous savez à Paris, on est exposé quelques fois à tant d'ennui..,

Je comprends, et n'insiste pas.

Nous causons encore longtemps ; Mme Flaubert n'est pas une ignorante et non plus une fanatique.

— On doit s'occuper très modérement de toutes ces choses déclare-t-elle ; sans cela on devient le jouet des puissances invisibles. De là tant de cas de folie parmi ceux qui s'occupent de spiritisme.

Nous causons encore du Colonel de Rochas, de Papus, du zouave Jacob, et aussi des autres voyantes célèbres : Mme Fontvielle et Mme Mathias.

Mais le temps passe ; la nuit est venue complète. Discrètement, la bonne a apporté une lampe. Moins discrèt un gros chat gris, saute sur la table, et vient trôler sa maîtresse, en réclamant une caresse, et son dîner sans doute.

Je me lève, et prends congé.

— Revenez me voir, me demande Mme Flaubert, et parlez de moi.

Je le lui promets, et la remercie, une fois encore, d'avoir bien voulu se prêter, si aimablement, à l'interview de la Chroniqueuse du Sisteron-Journal.

La nuit est tout à fait venue quand je me retrouve boulevard de Clichy. Je hâte le pas j'ai l'impression que quelque chose de mystérieux rode autour de moi.

C'est égale, il me semble que si Mme Flaubert m'avait recommandé de ne plus prendre le Métropolitain : sans hésitation, je me serais abstenue... malgré la commodité de ce moyen de transport rapide.

Décidement, elle est extraordinaire cette Mme Flaubert, malgré ses traits fins et sa voix douce...

Allez la consulter, Compère Sisteron, et à mon tour vous me permettrez de sourire, quand votre expression sceptique se sera changé en stupéfaction.

Oh ! la revanche de la Foi sur le Scepticisme !

A bientôt, et toujours votre dévouée

Louis Maurecy.

Le Renvoi de la Classe

Les militaires de la classe de 1900, ainsi que tous les hommes qui doivent passer dans la réserve avant le 1er novembre prochain, actuellement présents dans les corps de l'intérieur, en Algérie ou en Tunisie, seront envoyés en congé aux dates ci-après :

Le dimanche 18 septembre, dans les corps de troupe qui ne prennent pas part aux manœuvres ou dans ceux qui, ayant participé aux manœuvres, seront rentrés dans leurs garnisons en temps utile pour exécuter, avant cette date, les opérations du désarmement. Quant aux hommes dont les corps rentreront le 18 septembre ou postérieurement au 18 septembre, ils seront renvoyés après leur rentrée dans leur garnison à une date aussi rapprochée du 18 septembre que le permettront les opérations du désarmement.

Ces dispositions applicables aussi bien aux hommes de la classe de 1900 ou marchant avec cette classe qu'aux hommes d'un an des classes de 1901 et 1902.

COMICE AGRICOLE
du 17 Septembre

Notre Comice Agricole qui depuis sa fondation n'a cessé de suivre une marche ascendante, s'annonce cette année encore comme devant obtenir le plus légitime succès. Il aura lieu, on le sait, le 17 septembre courant. Les récompenses distribuées seront particulièrement nombreuses. Déjà, les adhésions parviennent au bureau du Comice en très grandes quantité et tout fait prévoir que samedi prochain l'exposition agricole, installée au cours Paul Arène sera des plus brillantes. Le jury sera présidé par M. Servin, professeur d'agricultre, qui fera ce jour-là une conférence publique et se tiendra à la disposition des agriculteurs qui désireront le consulter.

Voici la liste des prix.

Section I. Animaux

1re Catégorie. — Chevaux et juments de travail ; 1e prix 50 fr. ; 2e p. 25 fr. ; 3ep. Médaille,

2e Catégorie, — Mulets et Mules ; 1e prix 50 fr. ; 2e p. 25 fr, 3e p. Médaille.

3e Catégorie.—Race bovine ; 1o Bœufs adultes ; 1e prix 50 fr. ; 2e p. 25 fr, ; 3e p, Médaille. 2o Vaches laitières ; 1e prix 25 fr. ; 2e p. 15 fr. ; 3e p. Médaille.

4e Catégorie. — Race ovine ; 1o Beliers de toutes races ; 1e prix 10 fr. ; 2e p. 5 fr. ; 3e p. Médaille. 2o Moutons gras (10 têtes au moins) ; 1e prix 30 fr. ; 2e p. 20 fr. ; 3e p. Médaille. 3o Brebis (10 têtes au moins) ; 1e prix 30 fr. ; 2e p. 20 fr, ; 3e p. Médaille.

Brebis suitées (10 têtes au moins) : 1e prix 30 fr. ; 2e p. 20 fr. ; 3e p. Médaille.

Agneaux (10 têtes au moins) ; 1e prix 30 fr. ; 2e p. 20 fr. ; 3e p. Médaille.

5e Catégorie. — Race caprine : Chèvres laitières ; 1e prix 10 fr. ; 2e p. 5 fr. ; 3e p. Médaille.

6e Catégorie. — Race porcine : 1° Porcs gras ; 1e prix 30 fr. ; 2e p. 20 fr. ; 3e p. Médaille.

2e Truies suitées (portées de 6 au moins) ; 1e prix 30 fr. ; 2e p. 20 ; 3e p. Médaille.

3e Cochons de lait (8 têtes même portée) ; 1e prix 25 fr. ; 2e p. 15 f. ; 3o p. Médaille,

7e Catégorie. — Animaux do basse-cour ; 2 1e prix de 5 fr ; 2 2e p. de 3 fr. ; et 2 Médailles.

Section II. Produits agricoles

1r Catégorie. — Céréales, blés (2 charges au moins) 1r prix 25fr. 2m. p. 10fr. 3m. p. 5f.

2o autres céréales : légumes, graines. etc. 1r prix 10 fr. 2 2m. prix de 5 fr. 3m. p. 2 médailles.

Section III. Produits horticoles

1° Pommes de terre (50 k. au moins) ; 1r prix 15 fr. ; 2m p. 10 fr. 3e p. médaille.

2° Haricots, pois, melons, courges, betteraves, etc. ; 1r prix 10 fr. ; 2 2mes p. 5 fr. ; 2 médailles.

3° Fruits frais : 2 1e prix de 10 fr. 2 2me prix de 5 fr. et 2 médailles.

4° Fruits secs (1 double déc. au moins) 2 1r prix de 5 fr. ; 2m. p. 3 fr. et médaille.

5° Fleurs et plantes d'appartement : 1r prix 10 fr. 2 2m. p. de 5 fr. et 2 médailles.

6. Plants divers : 1r prix 5 fr. 2m. p. 3 fr. 3m. p. médailles.

Section IV. Produits agricoles, manufacturés dans la région du Comice : Beurres, fromages confitures, conserves, charcuterie : 1r prix 15 fr. 2 2m. p. de 10 fr. 2 3m. p. de 5 fr. 1 médaille.

Vins, huiles, esssences, etc. 1r prix 10 fr. 2 2m. prix de 5 fr. 3m. p. médaille.

Section V. Apiculture. A l'exposition la plus intéressante médaille d'honneur et 30 f.

Ruches et accessoires. 1r prix 20 fr. 2m. p. 15 fr. 2 3m. p. de 5 fr. 4m. p. médaille.

Section IV. Machines agricoles 1o construites dans la région du Comice : 1e prix 20 fr. 2m. p. 15 fr. 2 3m. p. de 5 fr. 4m. p. médaille 5m. p. diplôme. De toutes provenances, 1r prix médaille grand module et diplôme, 2m. prix. médaille petit module st diplôme, 3m. prix, médaille petit module et mention honorable.

Un diplôme sera en outre délivré avec chaque prix.

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

Mouvement administratif.— M. Remard, directeur du Cabinet du préfet de la Seine est nommé préfet des Basses-Alpes en remplacement de M. Landrodie, nommé préfet de la Sarthe.

M. Simoneau. sous-préfet de Sisteron est nommé secrétaire général de la Haute-Saône.

Examen des aspirantes sages-femmes. — L'examen institué par l'arrêté du 1e août 1879 et que doivent subir les aspirantes au titre d'élève sage-femme de 2e classe, aura lieu à l'inspection académique des Basses-Alpes, à Digne, le 5 octobre 1904. Il commencera à 8 h. du matin.

Le régistre d'inscription des aspirantes sera clos le 25 septembre 1904.

Les réservistes et les vendanges. — En raison de l'époque à laquelle les vendanges auront lieu cette année, MM. les généraux commandant les subdivisions de régions viticoles sont invités à accueillir dans la plus large mesure des demandes d'ajournement qui seraient adressées pour la période des vendanges par les réservistes viticulteurs ou ayant une profession connexe (tonnelier par exemple) et qui leur paraitraient justifiées.

Assises des Basses-Alpes. — Aucune affaire étant inscrite au rôle de la 3e session des assises des Basses-Alpes, cette session n'aura pas lieu.

Eaux et Forêts. — M. Bedel, inspecteur des Eaux et Forêts à Sisteron, est élevé sur place à la 3e classe.

Ecole Supérieure.—Mlle Bontron-Dumazy, pourvue du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures, est nommé professeur à l'école primaire supérieure de Sisteron

Mme Renoux, professeur d'école normale en congé, est nommée professeur de sciences à l'école primaire supérieure de Sisteron.

Conférence. — Dimanche après midi, dans la cour du Collège, M. Hubbard, député de l'arrondissement, a rendu compte de son mandat. M. Roa, président du Comité radical-socialiste, est élu président de la réunion et MM. Nicolas et Figuière, assesseurs. L'orateur a parlé sur les questions intéressant la démocratie et un ordre du jour favorable lui a éte voté.

Office colonial. — L'office colonial prépare en ce nom une liste des sociétés, négociants, industriels, commissionnaires, etc. en relations d'affaires avec les Colonies Françaises (Algérie et Tunisie exceptées). Ceux de nos concitoyens qui désireraient profiter de la publicité absolument gratuite que l'office met ainsi à leur disposition, peuvent envoyer, sans affranchir, à l'adresse suivante : M. le Ministre des Colonies, (Office Colonial) Palais-Royal, les indications ci-après : nom, raison sociale et adresse de leur maison; genre d'affaires, articles exportés, produits importés, Colonies avec lesquelles ils sont plus spécialement en rapports, etc.

Avis

A l'occasion des fêtes patronales, M. H. LATIL, peintre-artificier, rue Droite, Sisteron, informe les municipalités et le public qu'il tient à leur disposition, et installe lui-même tous les articles d'illumination et de décors, ainsi que les feux d'artifices sortants des principales maisons de pyrotechnie, le tout à des prix modérés.

P.-L.-M. — *Billets d'aller et retour collectifs de vacances.* -- La Compagnie P.L.M. désireuse de facilité les déplacements des familles à l'occasion des vacances, fera émettre du 1er Août au 15 Septembre 1904, *par toutes les gares du réseau*, les billets d'aller et retour collectifs de vacances pour les familles d'au moins trois personnes qui n'étaient émis jusqu'à ce jour, qu'au départ de Paris.

De plus, elle abaissera de 500 à 300 kilomètres le minimun de parcours simple pour lequel les billets de vacances sont délivrés.

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT.

M. Rulland prévient MM. les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **Brasserie de la Méditerranée VELTEN.**

On demande un apprenti à l'Imprimerie du Journal.

ÉTAT-CIVIL

du 2 au 9 Septembre 1904

NAISSANCES

MARIAGE

DÉCÈS

Néant.

Marché d'Aix

Bœufs limousins	1 50	à	1 55
— Gris	1 40	à	1 45
— Afrique	» »»	à	» »»
Moutons du pays	» »»	à	» »»
— gras	»»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	» »»	à	» »»
Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Réserve	1 60	à	1 70
Moutons Africains	1 53	à	1 56

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire à Sisteron
Successeur de Me BASSAC

Adjudication
VOLONTAIRE

Le **dimanche vingt-cinq septembre** mil-neuf-cent-quatre à **2** heures après-midi en l'étude et par le ministère de Me **Béquart** notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

d'une propriété à l'arrosage, située à Sisteron, appartenant à Madame **Hugues** née Louise **Gassend** et dont la désignation suit :

DESIGNATION

Propriété en nature de labour et de jardin au quartier de la Burlière, confrontant dans son ensemble au levant chemin, au midi Truchet, au couchant Nevière, au nord chemin, relevée au cadastre de la commune sous le numéro 41 p. de la section D. pour une contenance de 46 ares 83 centiares.

Cette propriété sera mise en vente en trois lots désignés et mesurés dans un plan déposé à l'étude.

Le **premier lot** comprenant la partie labourable actuellement en nature de luzerne au levant de la propriété.

Mise à prix : Six-cents francs.
ci. . . . . **600 francs.**

Le **deuxième lot** comprenant la moitié du jardin touchant le premier lot. Mise à prix : Cinq cents francs.
ci . . . . . **500 francs.**

Le **troisième lot** comprenant la moitié du jardin au couchant de la propriété.

Mise à prix : Cinq cents francs.
ci. . . . . **500 francs.**

Jouissance immédiate

Pour tous renseignements et pour consulter le plan s'adresser à Me **Béquart,** notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BÉQUART.

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
(Successeur de Me BASSAC.)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Aux termes d'un acte reçu par Me **Béquart,** notaire à Sisteron le 27 Août 1904, M. Claude Antoine **Blanc** propriétaire domicilié et demeurant à Sisteron a vendu à M. **Coudoulet** Désiré Joseph propriétaire domicilié et demeurant à Slsteron divers immeubles situés sur les communes de de Sisteron et de Mison comprenant :

1° Un bâtiment composé d'une cave de loges à cochons, d'un four, de deux chambres et galetas au dessus.

2° Un champ labourable avec jardin d'une contenance d'environ 27 ares 40 centiares.

3° Une propriété dont partie en nature de labour située au quartier de Touissas d'une contenance d'environ 24 ares.

4° Une écurie et une grange touchant les bâtiments ci-dessus vendus.

5e Un jardin d'une contenance d'environ 2 ares.

6e Une prairie à l'arrosage au quartier du Combe Luce.

7e Une terre à l'arrosage au même quartier.

8e Un labour appelé le Bosquet.

9e Une terre labourable au quartier du Clôt au hameau de Servoules d'une contenance d'environ 40 ares.

10e Une terre labourable au quartier de l'Huermi d'une contenance d'environ 30 ares.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de **Quatre-mile** francs.

Copie collationnée de cet acte a été déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Signification en a été ou sera faite : 1° à M. le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron, 2° à dame Victorine Queyrel épouse de Monsieur Blanc, vendeur.

La présente insertion a lieu conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 1er juin 1807 à fin de purger de toutes hypothèques légales non inscrites connues ou inconnues les immeubles ci-dessus désignés et vendus.

Pour extrait :
L. BÉQUART

Vins et Spiritueux en Gros

Ancienne Maison E Bertrand

F. Heiriès, propriétaire négociant successeur, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il tient à sa disposition un choix important d'excellents vins de table garantis naturels et aux degrés à des prix défiant toute concurrence; il tient également de bons vinaigres pour MM. les épiciers.

Horlogerie -- Bijouterie -- Orfèvrerie

AUBERT
Rue du Glissoir
(ancienne Maison Chrestian)
— SISTERON (B.-A.) —

ASSORTIMENT COMPLET DE BIJOUX POUR MARIAGE

Bronzes d'Art et objets de fantaisie pour cadeaux

Réparations très soignées *par M. AUBERT fils, ex élève diplômé de l'Ecole d'horlogerie de Cluses et Lauréat des ouvriers d'art.*

— **Prix Modérés** —

BELLE
BOULANGERIE
à vendre ou à louer de suite
pour cause de santé
Travail : 3 fournées *par jour*
S'adresser à M. **Roman,** *boulanger propriétaire, Rue Saunerie, Sisteron.*

A Louer présentement
CAFÉ NATIONAL
S'adresser au bureau du Journal.

VINS EN GROS
Grande Baisse de Prix
Bon Vin de Table à 30 fr. l'hecto

s'adresser M, FIGUIERE, route de Noyers, Sisteron.

ON PORTE A DOMICILE

BULLETIN FINANCIER

Sans qu'aucune nouvelle fâcheuse soit venue modifier la situation de notre marché, la faiblesse réapparait aujourd'hui dans la plupart des groupes.

La Rente française se traite à 98.57 après 98.65, contre 98,67 hier.

Sous l'influence générale des précédentes exagérations des cours, l'Extérieure recule à 80.10 il en est de même du Turc qui fléchit à 87.42, l'Italien également en baisse fait 102.95.

Les fonds russes subissent eux aussi un léger tassement ; le 3 0/0 1891 se traite à 75.50, le 1896 à 73.65, le 4 0/0 1901 à 93.35. Bon du Trésor 507.

Presque tous les établissements de crédit maintiennent leurs cours antérieurs. La Société Générale se retrouve à 627, le Comptoir d'Escompte à 600.

Dans le groupe des chemins de fer, les cours se sont relevé. On côte le P.-L.-M. 1325 et le Nord à 1730.

Sur le marché du cuivre, le Rio est mieux tenu à 1389.

Les mines d'or partagent la faiblesse générale.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

LECTURES POUR TOUS

Réunir les suffrages de toutes les catégories de lecteurs, du lettré et de l'ouvrier. de la femme et de la jeune fille, voilà ce qu'aucune revue n'avait jusqu'alors obtenu. Si les *Lectures pour Tous* y sont parvenues, c'est grâce à l'intérêt vraiment universel et toujours renouvelé qu'offre chacun de leurs numéros. Anecdotiques peintures de mœurs, articles d'actualité et de vulgarisation, récits de voyages, romans et nouvelles, tout ce qui peut instruire ou divertir a sa place marquée dans l'attrayante revue familiale, qui fait aussi l'éducation des yeux par ces merveilleuses illustrations.

Voici lo sommaire de *Septembre* que met en vente la librairie Hachette et Cie :

Exploits véridiques et autres de MM. les Chasseurs. — Comment le Pharaon bâtit sa Pyramide, par G Masperot, de l'Institut. — *Terre de Pillages et de Massacres. — L'âme errante,* roman. — *Les rois du Cycle. — Petites Têtes. vieux Bonnets. — N'oubliez pas votre girafe ! — On étouffa l'affaire,* nouvelle. — *Pauvres Géants. — Les Régiments qui chantent.*

Abonnements — Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr ; Etranger, 9 fr. — Le No, 50 centimes.

Le Sel **Cérébos** est un aliment précieux pour le cerveau les nerfs et le sang.

Dépôt : Droguerie A. TURIN. Sisteron

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

Les devoirs et les plaisirs du plus jeune souverain d'Europe : S. M. Alphonse XIII dont on nous annonce la prochaine visite ; l'exemple de la vie si utilement active de la jaune et belle duchesse de Sutherland ; l'heureuse carrière de M. Francis-de Croisset, l'auteur du Paon ; la curieuse vie à la fois errante et familiale d'un grand artiste : la peintre, le bon géant Frantz Thaulow ; les prouesses de pêcheuses à la ligne qui capturent des poissons de 500 kilogs ; de curieux renseignements sur l'art de dompter les fauves ; des indications du plus vifs intérêt pratique sur les écoles féminines d'horticulture ; l'animation élégante de la saison à Trouville, cette reine des plages mondaines ; un ingénieux concours d'inventions charitables auquel toutes les femmes voudront prende part ; une exquise page de Franc-Nohoin : journal d'une jeune femme de 21 ans ; d'amusants dessins de Mahut ; voilà quelques-uns des éléments qui font du numéro d'Août de la *Vie Heureuse* la plus ettrayante des revues illustrées.

Abonnements. Un an, France : 7 fr. — Le N° 50 centimes. — Etranger : 9 fr.

En vente à la Droguerie TURIN à Sisteron

A VENDRE
FONDS DE CORDONNERIE
S'adresser au gérant du CERCLE de la FRATERNITÉ.

La grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON-PARIS
LYON-MARSEILLE
BORDEAUX-LILLE
L'ISLE-s/-SORGUE
GENÈVE
(5 Usines).
GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
AMANDINE de PROVENCE
FLEUR DES NEIGES
SORBET
SUGAR PERNOT
le Pjou-Pjou
Madrigal Pernot
PETIT BEURRE GAMIN
DERNIÈRE CRÉATION
SENORITA
CIGARETTE FOURRÉE

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés **J. PICOT,** *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

ARTICLES SPECIAUX Caoutchouc et Baudruche
pour **USAGE INTIME**
ECHANTILLON ET CATALOGUE contre 0f30 ou 1f26 pour 6 échantillons sous pli cacheté. Recom. par Sommités Médicales. Mes Fondée en 1876. H. CHASTAN, 68, r. J.-J. Rousseau, Paris.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : **40** Centimes

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

---

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Le gérant : M. Pascal LIEUTIER

SISTERON. — Imprimerie TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Atelier de Peinture et Vitrerie

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS
VITRAUX — ENCADREMENTS — DORURE — ENSEIGNES

GIRAUD ALBERT

Place de la Mairie, SISTERON (B-Alpes)

M. GIRAUD a l'honneur d'informer le public, qu'il a acquis le fonds de Peinture de M. BERGES ancienne maison CASSARINI, et que comme par le passé, il s'efforcera de satisfaire les clients qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

ARTICLES POUR MAÇONS, COLLES, PINCEAUX, OCRES, COULEURS ET VERNIS

TRAVAIL SOIGNÉ -- PRIX MODÉRÉS

LIQUIDATION DE PAPIERS PEINTS

MACHINES A COUDRE
« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MÉRIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A L'ÉTOILE DU BONHEUR

Horlogerie - Bijouterie, - Orfèvrerie -

ÉDOUARD TURRIES

Fabricant

Ancienne Maison J. Reynier de Montlaux
66, RUE DROITE, AUX 4 COINS
— SISTERON —

Assortiment complet de Bijoux pour mariage

Bronzes d'Art et d'Objets fantaisie pour Cadeaux

Réparations garanties

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Catal. fco Adresser Commandes 101, Rue QUINCAMPOIX, 101, PARIS. Mons L. ANDRÉ & Cie

Vêtements tous Faits et sur Mesure

MAISON
A. LATIL, FILS
RUE MERCERIE
SISTERON

P. SOTTANO

SUCCESSEUR

CRAVATES
BONNETERIE
CHEMISES sur MESURE
SPÉCIALITÉS DE COSTUMES POUR DAMES

30 o/o meilleur marché que partout ailleurs

ATELIER DE MARÉCHALERIE

A son commerce déjà étendu, M. **A. Roubaud**, vient d'ajouter un important, atelier de **construction** et de **réparations d'instruments et de machines agricoles**; seul dépositaire dans l'arrondissement de **faucheuses, moissonneuses, lieuses Mac-Cornick, rateaux** à bras et pour cheval, **herses américaines, houes et charrues Brabant, charrues Américaines. charrues défonseuses, charrues vigneronnes**, etc.

On y trouve également un grand assortiment de pièces de rechange pour toutes machines n'importe quelle marque.

La maison garanti toutes les réparations dont elle se charge.

AIMÉ ROUBAUD
Rue Porte-de-Provence, Sisteron

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE

FINE CHAMPE DE LA COURONNE

MARQUE V.H.O.

CUSENIER

APERITIFS SUPERIEURS HYGIENIQUES

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE

ABSINTHE BLANCHE — VERMOUTH QUINQNA — TONIQUE BITTER — AMER CUSENIER — ABSINTHE HYGIENIQUE

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO

QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI

SOCTE ANONYME DE LA Cie DISTILLte E. CUSENIER Fils Aîné & Cie CAPITAL SOCIAL 10.000.000 Frs.

15 USINES EN Cie FRANCE, ETRANGER

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

Imprimerie Typographique

A. TURIN

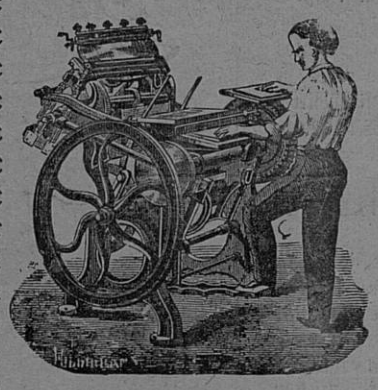

Place de la Mairie
SISTERON

ATELIER DE PEINTURE

— QU PINTO VENDÉ —

HONNORAT AINE

H. LATIL, Successeur

65, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)

M. LATIL, a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis le fonds de peinture de *M. Honnorat aîné* et qu'il fera son possible pour contenter sa nombreuse clientèle.

On trouvera chez lui tous les articles de peinture, tels que : Laktinol, Ripolin, Vernis, Pinceaux, Colles et tous les articles pour maçon, etc., etc.

— Le tout à des prix modérés —

VITRES - GLACES - PASSE-PARTOUT
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
ENSEIGNES - PAPIERS PEINTS - DORURE

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON